



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

marché immobilier

Question écrite n° 118548

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les propositions exprimées par la Fédération nationale de l'immobilier (FNAIM) concernant le prêt à taux zéro. La FNAIM rappelle que le prêt à taux zéro a été étendu à l'ancien sans travaux mais elle indique que sa distribution reste toutefois plus favorable aux primo-accédants dans le neuf que dans l'ancien. Reconnaisant à l'ancien son rôle de mixité sociale et de rénovation urbaine, la FNAIM propose un alignement des conditions d'attribution du prêt à taux zéro sur le neuf, avec possibilité de majoration jusqu'à 15 000 euros. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118548

Rubrique : Professions immobilières

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1682